**Zeitschrift:** Die Privatschule = L'école privée = La scuola privata

**Herausgeber:** Verband Schweizerischer Privatschulen

**Band:** - (2000)

Heft: 2

# Inhaltsverzeichnis

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

# **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 16.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# EDITORIAL / INHALT / SOMMAIRE / IMPRESSUM

professionnels et les sections régionales seront responsables de la visite des écoles et de la proposition d'admission auprès du Comité. Celui-ci ne décidera définitivement de l'admission qu'après un «hearing» de l'école devant la commission de qualité.

Positionnement de la Fédération: la FSEP doit éviter une position continuellement défensive. Pour que la Fédération puisse être active, les écoles devront joindre une feuille d'information de la FSEP à leur documentation. Ce document soulignera le fait que l'école en question fait partie de la FSEP, et que celle-ci, ainsi que ses groupements professionnels et sections régionales, se tiennent à la disposition pour

Herausgeber/Editeur: Verband Schweizerischer Privatschulen VSP/Fédération Suisse des Ecoles Privées FSEP Hotelgasse 1, Postfach 245, 3000 Bern 7 Tel. 031/328 40 50, Fax 031/328 40 55 Internet http://www.swiss-schools.ch E-Mail info@swiss-schools.ch Redaktion/Rédaction: Henri Moser, Markus Fischer, Sven Sievi Verband Schweizerischer Inserate/Annonces: Privatschulen VSP/Fédération Suisse des Ecoles Privées FSEP Hotelgasse 1, Postfach 245, 3000 Bern 7 Tel. 031/328 40 50, Fax 031/328 40 55 Marti Druck AG, Ostermundigen Druck/Impression: Tel. 031/931 54 54, Fax 031/931 81 49 3x jährlich/3 fois par an Erscheinungsweise/ Mode de parution:

LES ÉCOLES PRIVÉES SUISSES sont individuelles, innovatrices, • et orientées vers votre but de formation. Intéressé(e)? Notre service officiel d'information et de médiation se tient gratuitement à votre disposition pour vous aider dans votre recherche d'une école conforme à vos désirs de formation. Service Scolaire de la Fédération Suisses des Ecoles privées (FSEP) Case postale 1488 1211 Genève 1 Tél. 0848 88 41 51 Fax 031/328 40 55 E-Mail info@swiss-schools.ch Internet http://www.swiss-schools.ch FAISONS LE BON CHOIX ENSEMBLE

des demandes diverses. Un texte similaire pourra être intégré au quide FSEP.

Dans le cadre de leur droits démocratiques, il va de soi que les membres peuvent donner leur opinion sur ces mesures, les soutenir, les compléter ou même les refuser. Néanmoins il ne faut pas perdre de vue que la Fédération – dans son rôle d'interlocuteur avec le grand public – doit avoir les instruments nécessaires pour accomplir sa tâche au mieux dans l'intérêt de chaque école membre. Dans un contexte où l'on réagit très sensiblement à une attitude jugée non-professionnelle, le ton apaisant ne suffit plus. Il faut des mesures efficaces, rapides et aptes à être communiquées en dehors de la Fédération.

La Fédération ne peut et ne veut pas prescrire aux écoles comment elles doivent offrir leurs services. Par contre, l'appartenance à la FSEP devrait tout au moins être un label de qualité, une sorte de garantie pour les clients d'institutions privées. Dans l'intérêt de ses membres, la Fédération veut assumer son rôle d'interlocuteur compétent dans les principaux domaines de l'enseignement, et cela en toute conscience (de soi).

Pia Effront, Ecole Bilingue de Genève, co-présidente FSEP Andreas Müller, Institut Beatenberg, Co-Präsident VSP

# Editorial 1 Info 6 VSP-Kongress/GV 2000 Assemblée générale/Congrès de la FSEP 2000 Wichtige Daten 11 Limania – die Aargauer Handels- und Wirtschaftsfachschule Informations et réflexions de Henri Moser 16 Pressespiegel/A travers la presse/Rassegna stampa 16

2